



Sciences Po Lille en apprentissage

L'apprentissage alterne formation théorique à Sciences Po Lille et formation pratique au sein d'une entreprise, dans le cadre d'un contrat de travail. La structure d'accueil (entreprise, association, collectivité...) transmet un savoir-faire et un métier. Elle accompagne l'apprenti dans sa formation et l'aide à acquérir les compétences indispensables au regard du diplôme préparé.

L'apprentissage permet :

- **d'acquérir une expérience professionnelle significative** dans des institutions et entreprises reconnues ;
- **de développer les compétences** recherchées dans les secteurs culturels, ou du commerce, des finances, de l'entrepreneuriat et de la banque ;
- **de développer son réseau professionnel.**

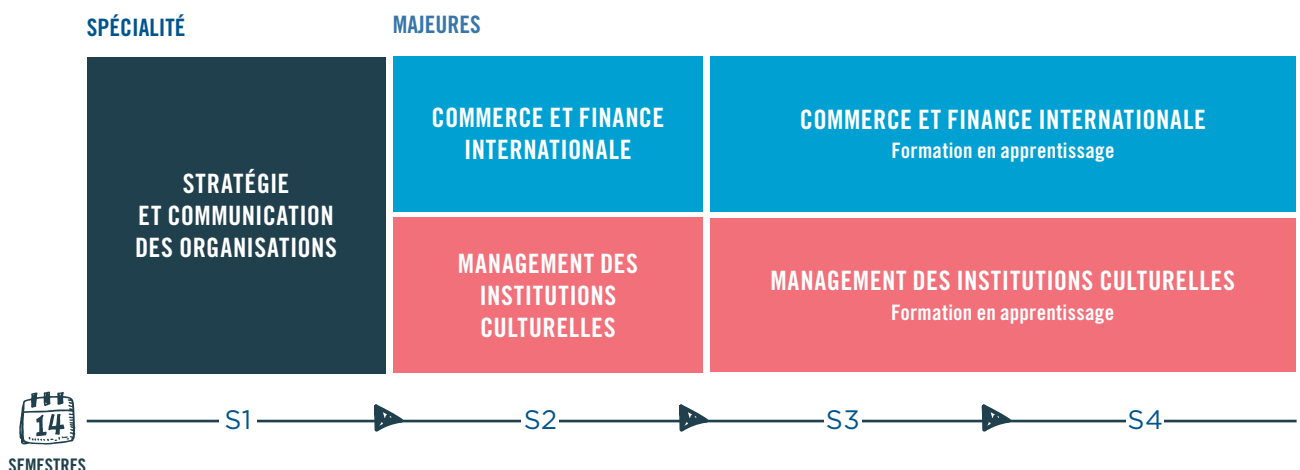
Sciences Po Lille propose deux formations en apprentissage en 2^e année du cycle master :

- La formation "**Commerce et finance internationale**" ouverte aux étudiants ayant suivi en première année de cycle master la spécialité "Stratégie et communication des organisations" majeure "Commerce et finance internationale".
- La formation "**Management des institutions culturelles**" ouverte aux étudiants ayant suivi en première année de cycle master la spécialité "Stratégie et communication des organisations" majeure "Management des institutions culturelles".

Les deux formations sont également accessibles dans le cadre de la mutualisation aux étudiants des Sciences Po du Réseau.



SCHÉMA DES ÉTUDES





PRÉSENTATION DES MAJEURES



COMMERCE ET FINANCE INTERNATIONALE

La majeure propose à ses étudiants une formation en apprentissage selon trois parcours : “Entrepreneur”, “Banque & Finance” ou “Ressources humaines”.

Le parcours “Entrepreneur” propose un accompagnement à la création d’entreprise. Il vise tous les types de projets, de l’entrepreneuriat social au commerce de proximité en passant par les start-up du digital.

Les apprentis sont suivis dans des structures très diverses : grandes entreprises ou banques, mais aussi commerces locaux, associations à objets environnemental, start-up, établissements publics administratifs...

Rythme de l’alternance : rythme général de 3 semaines en entreprise et 1 semaine de formation à Sciences Po Lille, après une période de 6 semaines à Sciences Po Lille en début de formation.

MANAGEMENT DES INSTITUTIONS CULTURELLES

La majeure est une formation généraliste et professionnalisante pour des futurs responsables de projets et de structures culturels. La formation vise à faire connaître les politiques et les pratiques culturelles ainsi que les spécificités des différents secteurs de la culture, afin d’en comprendre les enjeux politiques, artistiques, sociologiques, économiques, techniques, financiers, juridiques et internationaux.

L’année en apprentissage, construite en partenariat avec des acteurs culturels de la Région Hauts-de-France (Palais des Beaux-Arts de Lille, Louvre Lens, Opéra de Lille, Pictanovo, Bateau Feu, Rose des Vents, Condition Publique...) et de l’Île de France (Centre des Monuments Nationaux, Arte, Réunion des musées nationaux - Grand Palais, le Centquatre...) dispense une formation renforcée sur les techniques et outils de management des structures et des projets culturels (marketing, communication digitale, gestion budgétaire, droit social...).

Rythme de l’alternance : dispositif pédagogique adapté aux besoins des institutions culturelles et des apprentis : 2 jours à Sciences Po Lille (lundi et mardi) et 3 jours chez l’employeur (mercredi, jeudi et vendredi). Pendant les vacances universitaires, les apprentis sont à temps complet en entreprise.



QUELQUES INFORMATIONS PRATIQUES

Le statut de l’apprenti

L’apprenti est un salarié à part entière. Il bénéficie des dispositions applicables à l’ensemble des salariés (code du travail et conventions collectives).

Le contrat d’apprentissage est d’une durée égale à la durée de la formation (1 an).

Le salaire de l’apprenti

Les apprentis perçoivent chaque mois, durant la période de leur contrat, un salaire de l’entreprise qui varie selon l’âge et l’année de formation. Pour les étudiants en apprentissage à Sciences Po Lille, il correspond au minimum à 61 % du Smic.

Les frais de formation

Les frais de la formation sont financés par l’entreprise qui accueille l’étudiant, via la taxe d’apprentissage.

L’accompagnement

L’apprenti est accompagné et encadré par un tuteur pédagogique à Sciences Po Lille et par un maître d’apprentissage dans la structure d’accueil.


MAQUETTES PÉDAGOGIQUES

SEMESTRE 3

30 ECTS

T **V** **C**

"COMMERCE ET FINANCE INTERNATIONALE"	UNITÉ FONDAMENTALE		24
	Finance d'entreprise	CM	30h 6
	Histoire des entreprises	CM	24h 4
	Informatique	CM	24h 4
	Attirer et fidéliser ses talents	CM	24h 4
	Négociation dans le commerce international	CM	18h 3
	Stratégie	CM	18h 3
	UNITÉ DE SPÉCIALISATION - 3 cours au choix parmi 7		6
	Réglementation bancaire	CM	21h 2
	Mathématiques financières	CM	21h 2
Métiers de la banque	CM	21h 2	
Séminaires Entreprendre	CM	21h 2	
Droit pour l'entrepreneur	CM	21h 2	
Stratégies data & digitales	CM	21h 2	
Séminaire Ressources humaines	CM	21h 2	
MÉMOIRE D'APPRENTISSAGE			
Méthodologie du mémoire d'apprentissage	CM	3h	

OU

"MANAGEMENT DES INSTITUTIONS CULTURELLES"	UNITÉ FONDAMENTALE		12
	Politiques culturelles	CM	24h 5
	Communication et financement privé de la culture	SEM	24h 5
	Métiers et carrières	CM	10h 2
	UNITÉ RECHERCHE ET EXPERTISE 6 sém. au choix parmi 8		18
	Spécificités et enjeux du spectacle vivant	CM	18h 3
	Spécificités et enjeux des musées et du patrimoine	CM	18h 3
	Spécificités et enjeux des musiques actuelles	CM	18h 3
	Industries de l'image : cinéma, audiovisuel et industries créatives	CM	18h 3
	Enjeux et méthodologie de l'évènement culturel	CM	18h 3
Gestion budgétaire	CM	18h 3	
Projet artistique et culturel	CM	18h 3	
Spécificités et enjeux de l'Art contemporain	CM	18h 3	
UNITÉ DE PROFESSIONNALISATION			
Projet professionnel (apprentissage)	CM	6h	

T Type

CM = cours magistral
SEM. = séminaire

C Crédits ECTS

Maquettes 2018-2019 sous réserve
de modifications en 2019-2020

V Volume

Nombre d'heures par semestre

SEMESTRE 4

30 ECTS

T **V** **C**

"COMMERCE ET FINANCE INTERNATIONALE"	UNITÉ FONDAMENTALE		12
	Sociologie des élites financières et administratives	CM	24h 2
	Gestion des risques, gestion de crise	CM	18h 2
	Relation client	CM	18h 2
	Négociation et dialogue social	CM	18h 2
	Droit du commerce international	CM	18h 2
	Management Ressources humaines	CM	18h 2
	UNITÉ DE SPÉCIALISATION - 5 cours au choix parmi 8		10
	Gestion de fonds	CM	18h 2
	Analyse financière, contrôle de gestion	CM	18h 2
Fiscalité	CM	18h 2	
Économie des marchés financiers	CM	18h 2	
Intelligence économique / Protection PI	CM	18h 2	
Séminaire Entreprendre	CM	18h 2	
Système d'information	CM	18h 2	
Séminaire Ressources humaines	CM	18h 2	
MÉMOIRE D'APPRENTISSAGE		8	

OU

"MANAGEMENT DES INSTITUTIONS CULTURELLES"	UNITÉ D'OUVERTURE Culture générale artistique		4
	Initiation aux esthétiques scéniques fondatrices du théâtre	CM	18h 2
	Histoire de l'art contemporain	CM	12h 1
	Initiation à la musique contemporaine	CM	15h 1
	UNITÉ DE PROFESSIONNALISATION		12
	Marketing et communication web : stratégie et pratiques des structures culturelles	CM	36h 3
	Initiation aux outils Photoshop et InDesign	CM	26h 2
	Droit social	CM	18h 2
	Management d'artiste	CM	12h 1
	Médiation (patrimoine, médiation humaine et numérique)	CM	18h 2
Projet professionnel	CM	24h 2	
UNITÉ D'EXPERTISE		6	
Anglais	CM	18h 2	
Coopération culturelle européenne	CM	15h 1	
Production audiovisuelle	CM	22h 2	
Production de spectacle vivant	CM	12h 1	
MÉMOIRE D'APPRENTISSAGE		8	



DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

La formation COMMERCE ET FINANCE INTERNATIONALE

Il existe un éventail très large de métiers exercés par les diplômés de la majeure. Les étudiants qui suivent le parcours Banque & Finance se dirigent vers des carrières dans les banques privées (fonctions stratégie, RH, direction juridique...), dans les institutions publiques (Cour des comptes, Banque de France, etc.) ou vers des fonctions à dominante financière dans toutes les organisations et selon leurs aspirations. Ceux issus du parcours Entrepreneur peuvent créer leur entreprise (y compris en cours de cursus), mais ils peuvent aussi se diriger vers le conseil stratégique ou vers toute autre fonction à dominante managériale. Enfin, les étudiants du parcours Ressources humaines interviennent, comme un grand nombre de diplômés de Sciences Po Lille depuis de nombreuses années, dans les métiers du domaine (recrutement, développement personnel, négociations collectives, etc.). Les professionnels rencontrés tout au long de l'année aident les étudiants à déterminer leurs aspirations et à les orienter.

La formation MANAGEMENT DES INSTITUTIONS CULTURELLES

Les secteurs culturels ouverts aux étudiants de la majeure sont très divers. Selon leurs goûts, leurs stages, leur apprentissage, les diplômés s'orientent notamment vers les musées et le patrimoine, le spectacle vivant, le cinéma et l'audiovisuel, l'art contemporain, les politiques culturelles...

Ils occupent des fonctions d'administration, de communication, de production, de distribution, de diffusion, de mécénat, de développement des publics, de relations avec les publics..., dans différents types de structures, associations, établissements publics, entreprises privées.

Il est également possible d'envisager une carrière dans le secteur public ou para-public lié à la culture, via les concours administratifs ou sous contrats de droit public.

QUELQUES EXEMPLES DE CONTRAT D'APPRENTISSAGE EN 2017-2018

Commerce et finance internationale

HARIBO (Chargée de développement retail) • GRDF (Chargé de projet) • EDF (Chargé de recherche prospective en sciences sociales) • IPSOS Group GIE (Participe à l'implémentation au niveau mondial du système de gestion) • CRÉDIT DU NORD (Conseiller de clientèle entreprises) • THALES SIX (Veilleur en intelligence économique) • CHÂTEAU CHEVAL BLANC (Assistant commercial et communication) • BNP ASSET MANAGEMENT FRANCE (Assistant analyste ESG et reporting) • LVMH (Chargée de coordination des événements et de la communication) • BUSINESS FRANCE (Chargée de projets internationaux) • RTE (Service qualité de vie au travail) • AIR FRANCE (Analyste Technico-économique) • SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (Contrôleur de gestion).

Management des institutions culturelles

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX (Chargée de mission "Grands donateurs de l'Hôtel de la marine") • LATITUDES CONTEMPORAINES (Chargée de production) • VILLE DE LILLE (Chargée de mission enseignement artistique) • OPÉRA DE LILLE (Assistante aux relations avec le public-Projet Finoreille) • 4ÉCLUSES (Assistante Actions Culturelles) • VILLE DE PARIS (Assistante chargée du soutien individuel aux artistes plasticiens - ateliers d'artistes) • THÉÂTRE DU GRAND BLEU (Assistante administrative) • LA TOILE VOD (Chargée de développement) • ARTE CINÉMA (Assistante de gestion) • FONDATION AIR FRANCE (Assistante de communication) • PICTANOVO (Assistant administratif) • CDCN LE GYMNASSE (Attachée à la communication) • ONL (Mécénat) • MUSÉE LE LOUVRE-LENS (Assistant de développement de la politique publique et de son évaluation) • LA ROSE DES VENTS (Assistante de l'administratrice) • LILLE 3000 (Assistante chef de projet métropole).



CONTACTS

Responsables pédagogiques des Majeures



Majeure
Commerce
et finance
internationale

Philippe Liger-Belair
Maître de conférences en sociologie,
chercheur au CERAPS-CNRS
philippe.liger-belair@sciencespo-lille.eu



Majeure
Management
des institutions
culturelles

Anne-Claire Beurthey
Enseignante
anne-claire.beurthey@sciencespo-lille.eu

Responsable administrative



Formations
en apprentissage

Charlotte Meznad
charlotte.meznad@sciencespo-lille.eu
03 20 90 42 76